

Communiqué de presse

Paris, le 12 avril 2012

Offre Publique d'Achat initiée par HTP MANAGER sur les actions HITECHPROS

OBTENTION DU VISA AMF - CALENDRIER ET PRIX DE L'OFFRE MODALITES D'APPORT A L'OFFRE

OBTENTION DU VISA AMF

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a, dans son avis n° 212C0473 du 10 avril 2012, déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions HITECHPROS déposée, en application des articles 234-2 et 235-2 du règlement général, par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société HTP Manager.

Pour rappel, HTP Manager possédait, avant ouverture de l'Offre, 49,77 % du capital d'HITECHPROS et est détenue à 100 % par les managers d'HITECHPROS.

CALENDRIER DE L'OFFRE

L'Offre sera ouverte du **12 avril au 3 mai 2012** inclus (avis AMF n° 212C0476 du 11 avril 2012)

PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'offre a été fixé à **7 € par action**.

Ce prix a été jugé « *équitable pour les actionnaires minoritaires* » par le cabinet Paper Audit & Conseil, nommé en qualité d'expert indépendant conformément aux dispositions de l'article 261-1 I 1° du règlement général de l'AMF. Ce dernier a également souligné que l'Offre « *permet aux actionnaires minoritaires qui le souhaiteraient de bénéficier d'une liquidité immédiate, à un prix attractif par rapport au cours de bourse, et ce, dans un contexte de faible liquidité du titre* ».

Le conseil d'administration d'Hitechpros a approuvé à l'unanimité cette opération en déclarant que l'Offre est conforme à l'intérêt de la Société, de ses salariés et de ses actionnaires et en recommandant aux actionnaires de la Société d'apporter leurs titres à l'Offre.

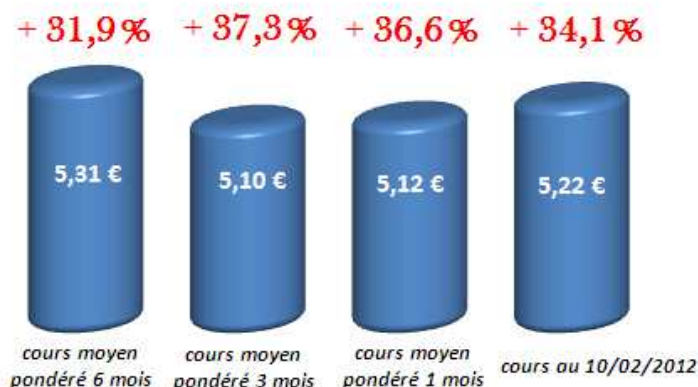
MODALITES D'APPORT A L'OFFRE

Les actionnaires qui souhaiteraient apporter leurs titres à l'Offre au prix de 7 euros par action pourront, entre le 12 avril 2012 et le 3 mai 2012 :

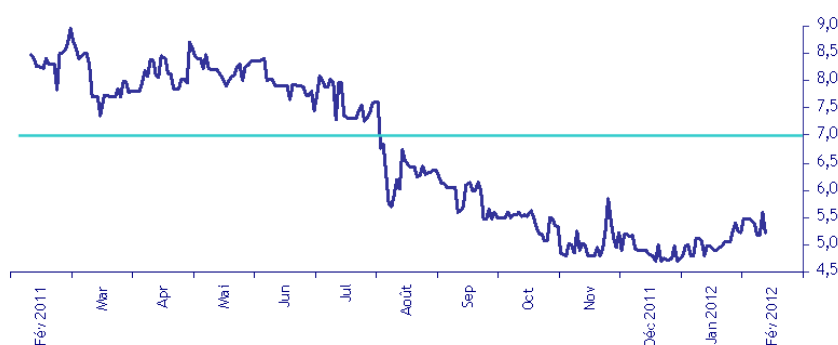
- passer directement un ordre irrévocable de vente de leurs actions au prix de l'Offre s'ils disposent d'un service de bourse en ligne ;
- ou bien s'adresser à leur intermédiaire financier (établissements de crédit, entreprises d'investissement, etc.) afin de leur transmettre avant le 3 mai 2012 un ordre de vente irrévocable en utilisant le modèle mis à leur disposition par cet intermédiaire.

Il est recommandé d'apporter ses actions dès le début de l'Offre, compte tenu des délais de courrier et de traitement.

Prime proposée



Evolution du cours de Bourse depuis un an



- + 34,1 % par rapport au cours de référence du 10/02/12
- + 37,3 % par rapport au cours moyen pondéré sur 3 mois
- Cours qui se maintient sous le prix d'offre de 7 € depuis le 3 août 2011

INFORMATIONS LEGALES

La note d'information relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par HTP Manager sur les actions Hitechpros (visa AMF n° 12-155 en date du 10 avril 2012) détaillant les motifs de l'offre, les intentions de l'initiateur, les caractéristiques de l'offre et les éléments d'appréciation du prix d'offre ainsi que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de HTP MANAGER (n° de dépôt D. 12-0311 en date du 10 avril 2012) sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet de HTP Manager (www.htpmanager.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de : Portzamparc Société de Bourse, 13 rue de la Brasserie - 44100 Nantes.

La note en réponse établie par Hitechpros (visa AMF n° 12-156 en date du 10 avril 2012) ainsi que les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de HITECHPROS (n° de dépôt D. 12-0312 en date du 10 avril 2012) sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), sur le site Internet de HITECHPROS (www.hitechpros.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de HITECHPROS, 15/17 boulevard du Général de Gaulle - 92120 Montrouge.

Contact investisseurs

Aurélie PENOT - 01 55 58 11 40

invest@hitechpros.com

Contact presse

Michèle Benamou : 01 42 17 09 62

michelebenamou@mbu-conseil.com